



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal du 29 mars 2021

En visioconférence TEAMS – 18h45

1. Ouverture de l'assemblée : présences et vérification du quorum

Ouverture de l'assemblée à 18h47

Personnes absentes

- Lucie Tremblay, enseignante 2^e cycle
- Rachel Landry, parent substitut

Personnes présentes

- Sonia Roy, directrice
- Marie Lefebvre, invitée, directrice adjointe
- Simon Martineau, président, parent et délégué au comité de parents
- Stéphanie Desjardins, représentante parent
- Marie-Josée Lamarche, représentante parent
- Jérôme Maheux, représentant parent
- Geneviève Richard, représentante parent et déléguée substitut au comité de parents
- Afroditi Panagopoulos, représentante parent
- Marie-Eve Turcotte, enseignante 1^{er} cycle
- Caroline Longpré, enseignante 1^{er} cycle
- Anne-Marie Roberge, enseignante 3^e cycle
- Anny Rochon, enseignante spécialiste
- Joanne Cyr, personnel du soutien-technicienne en service de garde
- Maruxa Campo, parent substitut

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La direction ajoute deux points :

5.4 Suivi pour la maternelle 4 ans

10.1 Budget du CÉ (375\$)

CÉ 20-21/30

Il est proposé par madame Anne-Marie Roberge et secondé par madame Joanne Cyr d'adopter l'ordre du jour tel que présenté avec les ajouts de la direction.

3. **Période de questions du public**

Aucun public

Marie Lefebvre, nouvelle directrice adjointe à l'école jusqu'en juin 2021, explique son parcours professionnel. Elle présente brièvement certains dossiers dont elle assure le suivi : enseignement à distance, plan de lutte-intimidation, suivi pédagogique, douance, etc

4. **Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 22 février 2021**

Correction à apporter

Point 9 : s'affiler, on devrait lire s'affilier

Point 7.4 : Pretzi, on devrait lire Prezi

La direction apportera les corrections avant le dépôt sur le site web de l'école

CÉ 20-21/31

Il est proposé par monsieur Simon Martineau et secondé par madame Anne-Marie Roberge d'adopter le procès-verbal avec les corrections à apporter.

5. **Suivi au procès-verbal de la réunion du 22 février 2021**

5.1 Suivi sur le sondage « embellissement de la cour d'école »

Marie Lefebvre présente les résultats suite au sondage envoyé aux élèves de 3e à 5e année de l'école. Il y a eu 124 réponses au final. Les élèves pouvaient répondre à ce sondage à l'école ou à la maison. Les élèves avaient l'occasion de donner leur opinion sur la nouvelle cour de récréation à venir. Les élèves aimeraient ajouter

dans la cour : un terrain de basketball, une piste de course, une zone pour jaser et un coin d'hébertisme.

5.2 Suivi sur le sondage pour la plateforme « aider son enfant »

Il y a eu 82 réponses des parents. Les parents ont maintenant accès à 6 conférences. Ils auront jusqu'au 30 juin pour les écouter. Marie Lefebvre fera régulièrement des rappels aux parents pour utiliser la plateforme. Des conférences « vedettes » seront publicisées pour garder l'intérêt des parents à utiliser les ressources du site.

5.3 Suivi sur le tutorat mis en place

Le tutorat a été offert aux élèves d'un des deux groupes de 3^e année, les 2 groupes de 4^e et les 2 groupes de 6^e année. Lors du tutorat, l'orthopédagogue prend en charge les élèves qui ont de plus grandes difficultés. Les titulaires prennent certains élèves ciblés par des besoins de rattrapage et une étudiante universitaire prend les élèves plus forts. La mesure financière (3 380\$) sert à payer l'étudiante. Le tout durera 10 semaines pour des périodes de 30 minutes à raison de 3 fois semaine. Le tutorat est débuté depuis le retour de la relâche et il se terminera vers la fin avril.

5.4 Suivi de la maternelle 4 ans

L'école a été ciblée par le ministère de l'éducation pour l'ouverture d'une classe de maternelle 4 ans dès septembre 2021. Pour le moment, il y a 5 élèves inscrits issus de notre territoire scolaire. L'élève n'a pas accès au transport scolaire et n'est pas obligé d'habiter dans le quartier de l'école. Pour ouvrir une classe, il faut avoir un minimum 6 élèves. Le maximum d'élèves est de 17 élèves. La direction aura à prévoir le déménagement d'une classe préscolaire dans un autre secteur de l'école, car la classe de maternelle 4 ans doit avoir accès à une toilette et idéalement doit être située au rez-de-chaussée.

6. **Mot du président**

6.1 Suivi à la correspondance

Aucune correspondance

6.2 **Consultation** sur les critères de sélection de la direction (9) 21-22

À chaque année, le conseil d'établissement doit recommander, à la direction générale, des critères de sélection pour nommer une nouvelle directrice, si le

poste devait être à combler. Monsieur Simon Martineau nous fait la lecture des critères ciblés de l'an dernier. Madame Geneviève Richard propose que le critère *être bilingue* soit changé pour *être bilingue, un atout*. Monsieur Martineau n'est pas d'accord d'alléger ce critère. Madame Joanne Cyr mentionne que ce n'est pas un critère d'embauche au CSSMB. Mme Afroditi Panagopoulos propose d'ajouter l'intelligence émotionnelle et d'avoir de la facilité avec les technologies. Madame Geneviève Richard propose de réfléchir à la formulation des critères. Monsieur Simon Martineau propose de faire un sondage pour mettre les critères en ordre de priorité. Madame Marie Lefebvre propose de vérifier si certains sont déjà des critères du CSSMB lors de l'embauche d'un cadre afin de voir si la liste peut être diminuée. Madame Anne-Marie Roberge propose de faire un Google doc pour que tous puissent ajouter des commentaires suite aux suggestions des membres.

Il est suggéré de reporter le point à l'ordre du jour d'avril.

6.3 **Capsules de formation**- gouvernance scolaire : frais scolaires (6 min)

Les membres du CÉ visionnent la capsule traitant des frais scolaires; sujet qui sera aux ordres du jour d'avril et de mai.

7. **Mot de la direction**

7.1 **Approbation** du calendrier scolaire 2021-2022

Madame Sonia Roy explique la légende au calendrier scolaire (journée pédagogique, fin d'étape, congé...) 2021-2022. Elle précise que les journées pédagogiques retenues ont été sélectionnées stratégiquement pour tenir compte des besoins et enjeux pédagogiques de l'équipe enseignante.

CÉ 20-21/32

Il est proposé par madame Joanne Cyr et secondé par monsieur Simon Martineau d'approuver la planification du calendrier scolaire 21-22.

7.2 **Approbation** de la grille-matières 2021-2022 (15)

Madame Sonia Roy explique la grille-matières 2021-2022 et mentionne que c'est la même que celle en cours. Encore l'an prochain, l'art en continu sera la musique pour tous les élèves du primaire. Les arts plastiques seront, pour les élèves de la 1^e à la 4^e année, leur 2^e art enseigné tandis que pour les élèves du 3^e cycle, ceux-ci auront de l'art dramatique.

CÉ 20-21/33

Il est proposé par madame Anne-Marie Roberge et secondé par madame Geneviève Richard d'approuver la grille-matières pour 21-22

7.3 **Approbation** de l'horaire de l'élève 21-22 (régulier, COVID)

Madame Sonia Roy explique la différence entre les 2 horaires soumis à l'approbation. Ne connaissant pas les enjeux entourant la pandémie actuelle pour la prochaine année, la direction présente un horaire « COVID » identique à cette année et un horaire « RÉGULIER » sans restriction pour les bulles-classes; horaire qui est à l'image de 2019-2020.

É 20-21/34

Il est proposé par madame Afroditi Panagopoulos et secondé par madame Joanne Cyr d'approuver l'horaire de l'élève pour 21-22.

7.4 **Adoption** du bilan 19-20 et du plan de lutte-intimidation 2021 (06)

Madame Marie Lefebvre explique les documents et mentionne que les élèves ont été invités à porter un accessoire ou un chandail mauve pour souligner la bienveillance et les 3G (gentillesse, gratitude et générosité). Bien que la pandémie complexifie la mise en place de différentes activités reliées au plan de lutte, plusieurs choses sont quand même mises en place pour contrer l'intimidation dans l'école depuis la rentrée.

Le plan de lutte actualisé sera publicisé et déposé sur le site web de l'école.

CÉ 20-21/35

Il est proposé par madame Anne-Marie Roberge et secondé par monsieur Simon Martineau d'adopter le

bilan et la mise à jour du plan de lutte contre l'intimidation.

7.5 **Approbation** de la date et l'heure pour l'AG 2021-2022

Madame Sonia Roy présume qu'il sera recommandé à toutes les écoles de planifier l'assemblée générale des parents en formule virtuelle pour la rentrée prochaine. Pour les titulaires, la rencontre de parents aura lieu le 30 août 2021 à 19h15 et sera fort probablement de façon virtuelle aussi. Monsieur Martineau mentionne que si les rencontres de parents ont lieu à l'école, il serait bien de faire l'AG le même soir.

Deux options sont proposées et retenues :

- Le 30 août à 18h15 au gymnase de l'école
ou
- Le 8 septembre à 19h00 en formule virtuelle

CÉ 20-21/36

Il est proposé par madame Geneviève Richard et secondé par monsieur Simon Martineau d'approuver les modalités pour l'AG 21-22

7.6 **Approbation des activités éducatives intégrées (16)- tab planification**

Madame Sonia Roy présente les ajouts au tableau annuel et explique que le préscolaire a une activité qui ne peut se faire qu'en présentiel, mais que si les conditions (COVID) ne le permettent pas, l'activité sera annulée sans devoir payer les frais. Toutes les autres activités soumises seront en mode virtuel.

CÉ 20-21/37

Il est proposé par madame Afroditi Panagopoulos et secondé par monsieur Simon Martineau d'approuver les nouvelles activités éducatives intégrées proposées par certains niveaux scolaires d'ici juin 2021.

8. Mot des représentants

8.1 Du Service de garde

8.1.1 Bilan à ce jour des inscriptions pour 21-22

Mme Johanne Cyr confirme que 75 enfants sont inscrits à temps complet au service de garde pour l'an prochain et 138 élèves pour les dîners.

Madame Joanne Cyr devra relancer certains parents pour valider s'ils inscrivent leur enfant au service de garde, mais on peut constater une légère hausse comparativement à cette année.

8.2 Des enseignants :

1^{er} cycle : 1^{ère} année : Initiation à la BD, projet des bibliothécaires du CSSMB
2^e année : Poursuite du projet sur la littérature jeunesse de madame Sara, l'orthopédagogue.

2^e cycle : La représentante est absente.

3^e cycle : Premier atelier sur la transition primaire-secondaire et le deuxième atelier est la semaine prochaine.

Spécialistes : Lancement du projet *D'un océan à l'autre* avec la conférence, en ligne, de Kathy Tremblay, athlète olympienne. Les kilomètres marchés, pour se rendre virtuellement à Vancouver, se feront pendant les heures scolaires en bulle classe ou en bulle SDG.

8.3 De l'OPP :

8.3.1 Présentation du bilan financier de mars

Malgré la mise de fonds réservée pour la rentrée scolaire prochaine (4000\$), l'OPP estime transférer un montant supplémentaire de 5800\$ en 21-22 (total de plus de 9000\$). L'OPP tente de trouver des idées d'investissement pour agrémenter la vie étudiante; cour d'école, cours de musique, etc. M. Martineau suggère l'achat de chandails mauves de la bienveillance pour les enfants. L'idée sera transmise à l'OPP.

8.3.2 Présentation des prochaines activités financées ou prévues à la vie étudiante

Un dîner Subway aura lieu au mois de juin. L'OPP le fera une seule fois cette année afin de voir si le taux de participation est à considérer. Si le tout est concluant, cela pourrait devenir une campagne de financement pour l'an prochain en alternance aux diners pizzas. Les profits, cette année pour cette campagne de financement, seront au minimum (coût du trio 4.25\$ et vendu à 5\$).

9. Rapport du délégué au comité de parents du CSSMB

Visite de monsieur Éric Lauzon, DGA au CSSMB. Celui-ci a remercié les parents pour leur collaboration en lien avec toutes les mesures sanitaires scolaires à respecter en temps de pandémie. De plus, il a mentionné que l'installation des filtres pour le plomb dans l'eau sera faite d'ici la fin avril pour les établissements visés. Pour les tests d'air, ils ont eu les résultats et ils ont fait les ajustements nécessaires, cependant il y a toujours 7 endroits dans l'ensemble du CSSMB qui ne sont pas conformes et ils feront le nécessaire rapidement pour que la situation soit réglée.

10. Divers

10.1 Budget conseil d'établissement

La somme de 375\$ n'a pas été dépensée. Il faudrait voir comment le CE souhaite utiliser le budget. Une décision devra être prise avant la fin de l'année pour ne pas perdre l'allocation décentralisée.

Madame Anne-Marie Roberge propose de remettre ce montant pour le projet d'embellissement de la cour d'école.

Madame Afroditi Panagopoulos demande à madame Roy s'il y a des besoins particuliers.

Monsieur Simon Martineau propose de donner cet argent pour l'achat de livres dans les classes.

Les membres doivent y réfléchir et lors de la prochaine réunion il y aura prise de décisions.

11. Prochaine réunion et levée de l'assemblée

La prochaine réunion aura lieu le lundi 26 avril 18h45
Levée de l'assemblée à 21:07

Simon Martineau

Simon Martineau
Président 2020-2021

Sonia Roy

Sonia Roy
Directrice